

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1339 DU 21 SEPTEMBRE 1964 :

n° 1339

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 septembre 1964

Numéro JO

n° 10 du 01/11/1964

Date du numéro

1 novembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2° classe Aden Mohamed, matricule 2419, de la 2e Compagnie de Milice à Randa, arrivant en fin de contrat le 12 octobre 1964, ne sera pas rengagé pour « inaptitude à l'emploi ».